

FLASH INFO

Sélection Professionnelle

ERIS 2026

Dates clés :

- Ouverture des inscriptions : **15 avril 2026**
- Clôture des inscriptions : **15 mai 2026 (23h59)**
- Envoi des dossiers : avant le **8 juin 2026 (23h59)**
- Journée de présentation des missions ERIS : **semaine du 15 juin 2026 (et 29 juin pour DISP Paris/DSPOM)**
- Épreuves de pré-admission : **30 juin au 3 juillet 2026** (DISP Paris)
- Tests psychotechniques : **22 septembre 2026** (en région)
- Épreuves d'admission : **6 au 9 octobre 2026** (région parisienne)

Public concerné :

- Personnels éligibles : membres du corps d'encadrement, d'application (surveillants/gradés) et de commandement.
- Exclusion : agents déjà affectés en ERIS.

Conditions requises :

- Être fonctionnaire titulaire à la date d'entrée en formation.
- Permis B obligatoire.
- Certificat médical (moins de 2 mois) attestant de l'aptitude physique (test d'efforts + acuité visuelle conforme à l'arrêté du 2 août 2010).

Modalités d'inscription :

1. Inscription en ligne sur [APNET](#) (rubrique « Ressources humaines » > « Recrutement »).
2. Envoi du dossier de candidature (signé + visé), certificat médical, photocopie recto/verso du permis B.

Attention :

- *Double obligation : inscription APNET + envoi du dossier complet.*
- *Dossiers incomplets/hors délai = rejet automatique.*

Épreuves de pré-admission (80 pts) :

- *Physiques : 5 000 m, pompes/tractions/abdos/squats, course 40 m avec sac de 30 kg, parcours circuit training, épreuve aérienne.*
- *Tir (20 pts) : 5 cartouches, manipulation/sécurité de l'arme, démontage/remontage, règles fondamentales.*

Épreuves d'admission :

- *Entretien (20 ou 30 min selon grade) : personnalité, motivation, connaissances techniques.*

Compte rendu professionnel (pour brigadiers-chefs, majors, officiers) : 1h.